



PROGRAMME FORMATION INITIALE HABILITATION POUR L'ACCÈS A LA PROFESSION DE CONDUCTEUR DE VÉHICULE TRANSPORT DE PERSONNES AVEC CHAUFFEUR : RS 5637
Certificateur : MINISTRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES

Date de publication de la fiche: 09/12/2021

Date de début des parcours certifiants: 01/01/2022

Date d'échéance de l'enregistrement :31/12/2026

LA BONNE FORMATION propose un parcours de formation complet scindé en 7 modules qui permettent à tous nos stagiaires d'être immédiatement opérationnels avec une maîtrise de toutes les bonnes pratiques du métier de conducteur de véhicule de transport avec chauffeur .

RÉPARTITION DU PROGRAMME : 70 heures de formation

OBJECTIFS : Proposer un parcours de formation complet scindé en sept modules qui permettent à tous stagiaires d'obtenir le certificat de capacité professionnelle de conducteur de Véhicule de transport avec chauffeur

RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE PERSONNES

- Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues ;
- Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers ;
- Connaître les obligations générales relatives aux véhicules ;
- Connaître les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue ;
- Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels ;
- Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes ;
- Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré ;
- Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives ; savoir présenter les documents relatifs au conducteur et au véhicule ;
- Connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours ;
- Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite ;
- Avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande ;
- Avoir des notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé ;
- Connaître les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur.
- Connaître le fonctionnement des équipements spéciaux obligatoires et du terminal de paiement électronique ;
- Connaître l'articulation entre les réglementations nationales et locales ;
- Connaître le régime des autorisations de stationnement ;
- Connaître les règles de tarification d'une course de taxi ;
- Connaître les activités complémentaires ouvertes aux taxis : services réguliers de transport, transport assis professionnalisé (TAP).

SECURITE ROUTIÈRE

- Savoir appliquer les règles du code de la route (signalisation, règles de circulation, comportement du conducteur, usage ceinture de sécurité, utilisation des voies dédiées...);
- Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue ;
- Connaître les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement ;
- Savoir appliquer les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordiphones dans les véhicules ;
- Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules;
- Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d'accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter...);
- Savoir rédiger un constat amiable d'accident matériel ;
- Connaître les sanctions des infractions au code de la route ;
- Connaître la réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension de permis) ;
- Savoir prendre en charge des passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens.

GESTION

- Connaître et savoir appliquer les principes de base de gestion et de comptabilité :
- Connaître les obligations et documents comptables ;
- Connaître les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges variables ;
- Connaître les principes de base pour déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité ;
- Connaître les principes de l'amortissement.
- Connaître les différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EURL, SARL, SASU, SCOP...);
- Connaître les modes d'exploitation (exploitation directe, location-gérance...).
- Connaître les différents régimes d'imposition et déclarations fiscales.
- Connaître les différentes formalités déclaratives.
- Connaître la composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat.
- Savoir définir les différents régimes sociaux (régime général, régime social des indépendants) ; comprendre les principes de cotisations et prestations par branche (maladie, vieillesse, chômage...).
- Connaître les règles de détaxation partielle de la taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques (TICPE) ;
- Connaître la réglementation relative à la taxe de stationnement.

FRANÇAIS

- Comprendre un texte simple ou des documents en lien, notamment, avec l'activité des transports.
- Comprendre et s'exprimer en français pour :
- Accueillir la clientèle ;
- Comprendre les demandes des clients ;
- Interroger les clients sur leur confort ;
- Tenir une conversation neutre et courtoise avec les clients durant le transport ;
- Prendre congé des clients.

ANGLAIS

- Comprendre et s'exprimer en anglais, au niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, pour :
- Accueillir la clientèle ;
- Comprendre les demandes simples des clients ;
- Demander des renseignements simples concernant le confort de la clientèle ;
- Tenir une conversation très simple durant le transport ;
- Prendre congé des clients.

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET GESTION PROPRE À L'ACTIVITÉ DE VOITURE DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR

- Connaître et comprendre les principes généraux du marketing (analyse du marché, ciblage de l'offre, compétitivité, détermination du prix
- Savoir valoriser les qualités de la prestation commerciale VTC ;
- Savoir fidéliser ses clients et prospecter pour en avoir d'autres ;
- Savoir mener des actions de communication pour faire connaître son entreprise, notamment par internet et les moyens numérique
- Savoir développer un réseau de partenaires favorisant l'accès à la clientèle (hôtels, entreprises...)
- Savoir établir un devis pour la réalisation d'une prestation et établir la facturation ;
- Savoir calculer le cout de revient en formule simple (formule monôme et binôme) ;
- Savoir définir la notion de marge et l'utiliser pour calculer le prix de ventes

RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE À L'ACTIVITÉ DE VOITURE DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR

- Connaître les dispositions relatives aux exploitants ; les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière
 - Connaître les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation (dimensions, puissance, âge...)
 - Connaître la signalétique
 - Savoir établir des documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

➤ **M. GUERROUDJ BILLEL**

règlementation du Transport Public Particulier de Personnes

Sécurité routière

Préparation à la conduite

➤ **Mme lea amaouz**

Gestion , Français, Anglais

➤ **Mme LEA AMAOUZ:**

GESTION ET DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET PRÉ-REQUIS

- 3 ANS DE PERMIS (Permis non probatoire)
- Avoir un casier judiciaire vierge

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu de formation : 112 rue Martre 92110 Clichy

VOS CONTACTS : Notre équipe est à votre disposition pour toute question relative à votre formation, aux horaires, aux éventuelles absences ou votre financement

Lea : Directrice Pédagogique

Tel: 07 88 85 95 61

formations@ezeapp.fr

Billel : Responsable VTC

Tel: 07 66 11 67 70

formations@ezeapp.fr

Les prix :

- **Formule n°1: 1500 €**

Ce prix comprend :

- La préparation à l'examen théorique
- La préparation à l'examen pratique et la mise à disposition du véhicule équipé Taxi le jour de l'examen

- **Formule n°2 : 1800 €**

Ce prix comprend :

- La préparation à l'examen théorique (pour 2 passages- en cas d'échec)
- La préparation à l'examen pratique et la mise à disposition du véhicule équipé Taxi le jour de l'examen

Les frais d'inscription à l'examen : 233 € - (ou 163 € pour la passerelle)

Les documents à fournir

- Pièce d'identité
- Permis de conduire
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 1 photo d'identité -

Horaires :

Tous les lundis et les samedis de 10H à 17H + La semaine complète toujours avant l'examen

- La matinée : 10h-13h : examens
- L'après-midi : 14h-17h : correction, cours théoriques et approfondissement des connaissances

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter
Nous étudierons la faisabilité de votre projet.